

5façades

façade / couverture / étanchéité



5façades
façade / couverture / étanchéité

KIT MÉDIA
2026

2026 : l'enveloppe se transforme, 5façades aussi !

Nouvelle formule, nouvelle énergie : la revue 5façades est repensée pour décrypter et valoriser la créativité des acteurs de l'enveloppe du bâtiment.

L'enveloppe du bâtiment définit l'identité d'une architecture. Elle la protège et la signe, traduisant les ambitions d'un projet à travers son expression esthétique, sa performance énergétique, son confort d'usage, sa durabilité et son empreinte environnementale. Peau du bâti, elle associe savoir-faire et innovation, technologie et matière, pour offrir confort, pérennité et caractère.

En 2026, 5façades évolue tout en conservant sa ligne éditoriale, technique et architecturale, avec toujours :

- des reportages de terrain,
- des retours d'expérience,
- des décryptages techniques et réglementaires,
- des innovations produits et systèmes

De nouveaux contenus sont créés, avec des prises de parole d'architectes, d'ingénieurs, d'entrepreneurs et d'industriels.

L'objectif : enrichir le débat autour de l'enveloppe du bâtiment et créer un espace de dialogue où tous les sujets sont explorés – techniques, design, environnement, innovation et créativité – dans une approche globale et ouverte.

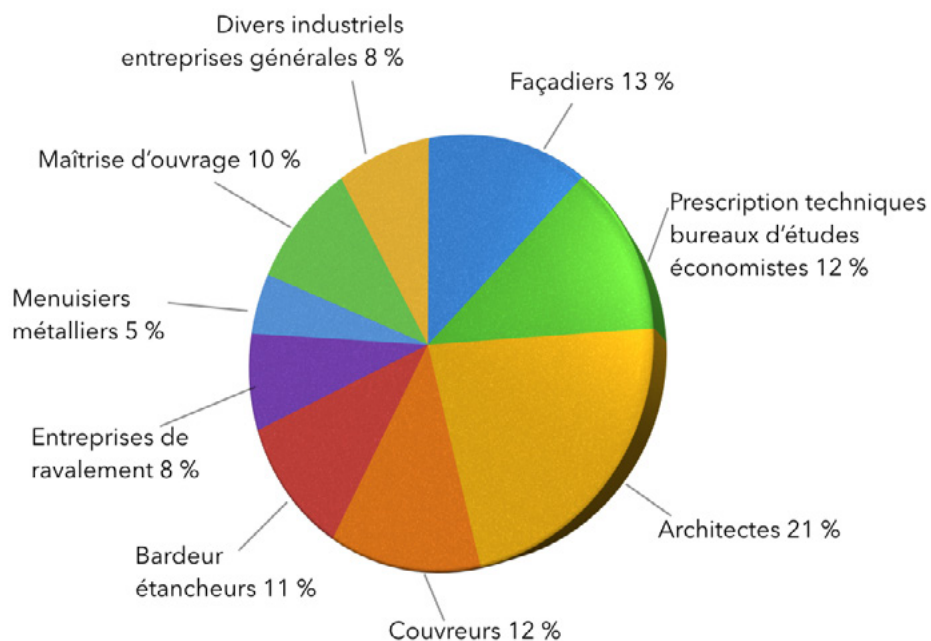
Le tout dans une nouvelle mise en page, avec un graphisme modernisé, plus fluide et convivial. Une nouvelle formule, un même engagement : explorer l'enveloppe dans toutes ses dimensions.

Stéphane Miget, directeur de la publication



5façades est édité par STM Presse





PARUTION/DIFFUSION/ LECTORAT*

PARUTION

Trimestrielle - 4 numéros par an
+ 1 hors-série

DIFFUSION

9 300 exemplaires
Taux de circulation : 4
Audience : 37 200 lecteurs

SITE WEB

www.5facades.com

LECTORAT/CIBLE

Architectes, bureaux d'études et entreprises impliqués dans l'efficacité de l'enveloppe du bâtiment, maîtres d'ouvrage, façadiers...

*source éditeur 2025

Consultez nos versions numériques :



> [5façades 173](#) <



> [5façades 172](#) <



> [5façades 171](#) <

Newsletter Enveloppe :



5façades s'écrit aussi au numérique.
Le magazine est désormais disponible en version digitale à chaque parution.

La version numérique de *5façades* vous offre la possibilité d'enrichir votre présence publicitaire avec tous types de contenus digitaux :

- un lien hypertexte (vers un site internet)
- une vidéo (Youtube, Dailymotion, Vimeo)
- un son audio (format MP3, lien soundcloud)
- une image (URL du média)

La newsletter 5façades/Bati-journal tous les jeudis

Les salons/événements/partenariats 2026

Diffusion du magazine sur les événements

**FORUM
BOIS
CONSTRUCTION
FRANCE**

du 25 au 27 février
à Paris

**ARCHITECT
@WORK
FRANCE**

juin • novembre
Lyon • Nantes

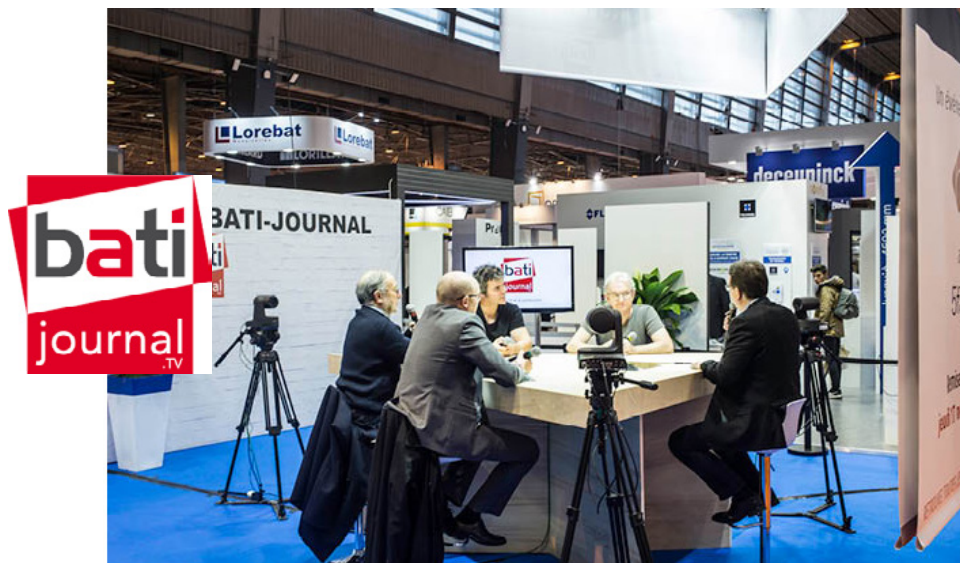
Sibca

du 01 au 03 septembre
à Paris

BATIMAT
Building bridges between professionals and innovation

du 28 sep. au 01 octobre
à Paris

5façades est partenaire presse
de batijournal.com et des plateaux TV



SALONS/ÉVÉNEMENTS/PARTENARIATS



RUBRIQUES



DOSSIER

Une information complète dans un domaine précis avec, à l'appui, exemples de réalisations, témoignages, ainsi que solutions techniques et esthétiques.

DÉCRYPTAGE

Cette rubrique s'attache à décrypter un projet en revenant avec l'architecte sur les différents enjeux et problématiques de l'enveloppe qui se sont posés tout au long de sa construction. Et cela, tant en termes de conception que de réalisation.

L'essor de la verticalité urbaine

La lutte contre l'étalement urbain est au cœur des politiques urbaines modernes. Dans ce contexte, la surélévation des bâtiments existants est une stratégie clé pour atteindre les objectifs. Le manque d'espace et le coût élevé du foncier justifient pleinement la surélévation des constructions existantes. Dans les grandes métropoles comme Paris, où une dizaine de permis de construire pour des projets de surélévation sont délivrés chaque année, le potentiel est considérable. Le principal obstacle à la surélévation en milieu urbain n'est

Dans l'optique de densifier les villes sans les étendre, les autorités encouragent la surélévation des bâtiments existants. Cependant, malgré ce contexte favorable et le potentiel évident, la mise en œuvre de ces projets reste un défi. Et si la surélévation offre des opportunités de densification urbaine et de rénovation énergétique, elle nécessite une approche intégrée et des solutions techniques adaptées pour garantir le succès de ces projets.

* Quartier Chevalleret, Paris 17^e, le tour Watt (autrefois tour du Laine) a été totalement repensée. Réhausse de trois niveaux avec structure en CLT. Vau architectes.



5 faces 166 | abril-mai 2024 35

Et si les fondations existantes ne peuvent pas reprendre l'ensemble, les fondations devront être renforcées ou doublées, au moyen de micro-pieux par exemple. Ne pas oublier non plus le coût de déconstruction de la toiture existante. Concernant le choix de la structure de la surélévation, les ossatures en bois ou en métal sont le plus souvent retenues par les concepteurs. L'ossature métall autorise des portées plus importantes

avec de faibles retombées de poutres. L'ossature bois offre, quant à elle, une solution certainement plus appropriée à ce type d'ouvrage : rapidité d'exécution et chantier propre grâce à la préfabrication en atelier (filière sèche), mise en œuvre sur tout type de support. Son utilisation est très largement répandue. Sachant que, aujourd'hui, les structures en CLT prennent le pas sur l'ossature bois

classique. Bois ou métal, la surélévation est solidarisée mécaniquement au bâtiment existant, en multipliant les points de fixation pour répartir les efforts. La filière béton, à laquelle on ne pense pas a priori, car jugée à tort ou à raison comme une solution apportant trop de poids, s'intéresse également à ce marché.

Sulphate Migs



SURÉLEVATION EN OSSATURE BOIS DU PETIT MUSC À PARIS

Parce que Paris habite, grâce par MR-Architectes, la réhabilitation lumineuse de la brique datant de la fin du XIX^e siècle à Basse-Normandie, les architectes ont voulu que la réhabilitation soit aussi un acte urbain et historique, à savoir la quinzaine de Mars à Paris. Autrement impossible et anéantir de reproduction, l'ensemble a été construit de trois niveaux en ossature bois et béton de chaux pour la création de huit nouveaux logements.

Le complexe de chalet a été réalisé en réaction approfondie sur le renforcement structurel de l'édifice. Rappel : une structure en bois est plus résistante que le béton armé. Les architectes ont donc choisi de renforcer la stabilité de l'ensemble. L'ossature bois, choisie pour sa légèreté afin de limiter la charge sur les fondations, a été installée à l'air libre sans aucune isolation. L'ossature bois, choisie pour sa légèreté afin de limiter la charge sur les fondations, a été installée à l'air libre sans aucune isolation.

Le projet. Ce dernier a également mis en avant l'utilisation de matériaux durables et bio-sourcés. Le béton de chaux, utilisé pour l'isolation, offre des avantages thermiques tout en réduisant l'impact environnemental. De plus, le choix du bois PFC pour la construction respecte les principes de l'éco-construction.

5façades #166 | abril/mai 2024 37

ITE et isolants biosourcés,
le couplé gagnant

« Le quartier d'Elou Waboussou, KM 80 de la route de M'bour, accueille les personnes campées à partir de juillet au lieu d'être forcées de dormir sous les arbres. Un campement à la chaux blanche d'où les gens, après déplacement, vont vers le Sahel ».

L'avenir de l'isolation thermique par l'extérieur (ITE) avec des matériaux biosourcés est prometteur. En mettant l'accent sur la réduction de l'empreinte carbone des constructions, ces matériaux devraient voir leur part de marché augmenter. Évolutions et perspectives.

En examinant l'évolution de
systèmes d'ITE, un signifi-
cant est la réduction des
coûts des isolants bio-minéraux
et synthétiques, ce secteur voit
l'émergence d'alternatives écologiques
qui ont plus coûté qu'attendu, le
prix de l'isolant bio-minéral a même
grâce à leurs qualités thermiques
leur faible empreinte carbone, et leur
compatibilité avec divers types de
constructions (buis, brique, béton, etc.).
Ainsi, le marché de la laine de verre
et 8% du marché total de l'isolation
composée ont enregistré en 2010
une croissance en valeur, mais l'ITE
commence à s'élargir, notamment
avec des systèmes sous enduit, ou le
litière, qui ne se distingue pas
du dérivé de la laine de verre.
Le développement de matériaux
est soutenu par un intérêt croissant
des maîtres d'œuvre et des maîtres
d'ouvrage pour des constructions
respectueuses de l'environnement
social, économique, et gagnant pour
les collectivités favorisant l'économie

■ Très bas carbone avec seulement 2,7 kg CO₂ eq/lt en épaisseur 120 mm, le panneau NEXTherm Mur 82 R+ 120 SE de Knauf, intégré à un gypse, contribue à l'obtention de certifications environnementales (ADEC, LEED, BREEAM...) dans les futures réalisations.

circulaire. Le label « Limité bioénergie », bien que limité aux constructions neuves, a instauré un référentiel officiel pour ces matériaux. De plus, la réglementation thermique de 2010, en devenant progressivement plus contraignante en matière de réduction des émissions carbone, donnera un coup de pouce décisif.

Les grands groupes industriels ne s'y trompent pas, et investissent dans ce secteur en rachetant des entreprises spécialisées : le groupe américain Inco par Incoer, ou Poveas acquise par Soprema. Le marché pourrait aussi voir l'émergence de nouveaux lanceurs de produits innovants (comme Solargis) ainsi qu'environ l'entreprise carbone des systèmes d'isolation par l'extérieur (voir encadré) plus convergente.

Fibres de bois, liège et ouate de cellulose

En terme de matériaux, les fibres de bois sont les plus utilisées. Elles

uniques. Elles ont une inertie thermique élevée et une conductivité de 0,036 W/mK. Elles sont aussi la préférence pour les particuliers pour garder les pièces sèches et les lames nantes pour améliorer l'isolation.

« Le liège est un matériau très intéressant », déclare Sébastien Méber (Saint-Gobain Isotherm). Il est également le matériau de référence pour les panneaux de laine minérale thermique de haute performance. Mais il est en fait une des solutions les moins coûteuses. Il offre une isolation aussi bonne que les bâtimens à haute performance.



★ Unité de fabrication des panneaux fibres de bois lamellé (Boreli)

MENTALUX
QUE

■ :
Belle ou la
sécurité
en cas,
civiliens.
ser la
critique
re.
e, sont
tre (dép.,
8 à 12 ans

page :
le contre
placement
Celle est
à zones
re une

ITE et échafaudage : allier sécurité et confort de travail

Pour garantir une qualité de travail optimale, il est essentiel que les opérateurs puissent travailler en toute sécurité avec un équipement qui ne limite pas les gestes requis pour une application réussie. Cependant, cette combinaison peut s'avérer complexe à mettre en œuvre lorsque des travaux d'isolation par l'extérieur (ITE) sous enduit sont réalisés depuis un échafaudage. Une méthodologie approuvée par la Direction générale du travail (DGT) en fixe le cadre depuis peu.

La réglementation en cause émet un principe de précaution : il est interdit de placer un échafaudage à plus de 20 cm du mur sans une protection collective, comme un garde-corps ou une rampe, pour éviter les chutes entre le mur et l'échafaudage. Cependant, cette contrainte devient problématique lors de l'installation d'un système d'isolation thermique par l'extérieur (ITE) sous enduit, car

l'épaisseur supplémentaire complique le travail. Deux difficultés en résultent : comment monter des isolants de plus en plus volumineux tout en maintenant le garde-corps, et comment appliquer correctement le système d'enduit une fois que l'isolant est en place ? Ce problème devient de plus en plus fréquent, avec des isolants qui passent de 12 à 15 cm, et bientôt encore au plus, en raison des

nouvelles exigences réglementaires, la limite dure faite à 30 cm. Avec l'augmentation des épaisseurs d'isolants, ce cas de figure devient de plus en plus courant. Les entreprises respectent généralement la loi en installant un garde-corps à l'intérieur de l'échafaudage et l'espace entre le mur et l'échafaudage devient étroit. Ces garde-corps ou cornues sont retirés au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Cependant, cette approche n'est pas toujours jugée acceptable et dépend souvent de l'interprétation des inspecteurs du travail, qui peuvent parfois questionner la rigidité des isolants et leur capacité à être considérés comme une surface sécurisée. Un autre point crucial est de savoir si une habitude à modifier l'échafaudage une fois que l'isolant est en place,

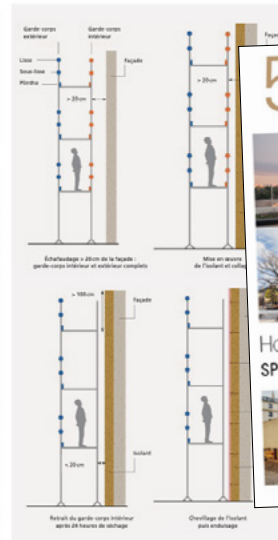


« Depuis octobre 2022, les professionnels peuvent officiellement – sous certaines conditions – démonter le garde-corps intérieur des échafaudages de pied une fois les panneaux d'isolant rigides fixés sur la façade d'un chantier d'isolation thermique par l'extérieur ».

notamment pour les entreprises de ravalement qui n'ont pas leur propre matériel et font appel à des prestataires spécialisés. Seuls les spécialistes formés peuvent intervenir sur l'échafaudage après sa mise en place. Ces derniers doivent avoir une formation spécifique, celle que celle liée à la recommandation R441 du Cram (Cahier national d'assurance mutualité), pour prouver leurs compétences. Le chef d'établissement est pleinement responsable en cas de modifications non conformes. Il est donc fortement recommandé d'adopter cette formation.

Travaux ITE : méthodologie spécifique
Récemment, une nouvelle méthodologie de retrait du garde-corps intérieur pendant les travaux d'ITE a été approuvée par la Direction générale du travail (DGT) en juin 2022. Cette méthode concerne les travaux d'isolation thermique par l'extérieur réalisés avec des panneaux d'isolants rigides. Habituellement, un échafaudage de pied est installé à plus de 20 cm de la façade, et la protection collective du côté intérieur est assurée par un garde-corps complet, conformément à l'article R.4539-36 du Code du travail. Cette méthode provient d'un groupe de travail mis en place en 2016 et piloté par le Groupement isolation thermique par l'extérieur de la FFB (Café FFB) avec l'appui du Syndicat français de l'échafaudage, du coffrage et de l'étaiement (SFCE-FFB) de la Direction des affaires sociales de la FFB, et réalisé en collaboration avec l'INRS. Ce projet avait pour objectif de démontrer qu'une fois l'isolant posé, les entreprises pouvaient être en sécurité, même sans protection du côté façade.

Il s'agit de démontrer de manière incontestable qu'une fois l'isolant en place, il pourrait être considéré comme étant aussi solide qu'un mur. Une campagne d'essais a donc été menée pour évaluer la résistance des panneaux d'isolants rigides après leur mise en œuvre. L'objectif était de prouver que ces panneaux, une fois installés et après le séchage du



Source : guide INRS

« Originaire d'un collectif de professionnels de bâtiment et des travaux publics ».



Innovation en façade, réforme de l'ATEX et banc d'essai

À l'occasion de Batimat 2024, BJT a réuni Jérôme Lopez, directeur R&D et innovation chez Nobatek/Inefat, Stéphane Hameury, directeur opérationnel du CSTB, et Eric Döbling, fondateur d'ingeneco Technologies. Sous le thème « Innovation en façade, réforme de l'ATEX et banc d'essai », ils ont échangé sur les avancées et défis de la filière. Nous en avons retranscrit les meilleurs moments.

Propos recueillis par Stéphanie Mège

1. INNOVATION EN FAÇADE : LA CONVERGENCE DE LA TECHNIQUE, DU DESIGN ET DE LA DURABILITÉ

Les façades de bâtiments, autrefois limitées à des rôles de protection et d'isolation, sont désormais un terrain d'innovation majeur pour les aménageurs, maîtres d'ouvrage, entreprises générales du bâtiment et façadiers. Dans un contexte où les normes de confort évoluent et les préoccupations environnementales s'intensifient, la façade est en effet l'un des derniers espaces d'innovation architecturale où se croisent ingénierie de pointe, esthétique et écologie. Définir ce qu'est l'innovation en façade représente déjà un challenge.

Traditionnellement, l'innovation se distingue des techniques courantes, mais, pour les façades, il s'agit de bien plus que d'ajouter des matériaux nouveaux. L'innovation englobe aussi la reconfiguration des fonctionnalités et la capacité d'une façade à remplir de nouvelles fonctions. Aujourd'hui, les façades ne se contentent plus de « couvrir » et de « protéger » l'habitat ; elles contribuent activement au confort thermique, acoustique et lumineux des occupants, tout en adaptant aux contraintes environnementales. La façade contemporaine est le reflet des nouvelles normes et exigences : elle intègre des matériaux biosourcés ou géoécologiques pour favoriser la durabilité. Ce changement s'accompagne de stratégies d'écoconception,

où l'impact, recyclage et démontabilité sont pris en compte. Conçues pour durer, les façades actuelles intègrent une dimension de fin de cycle, facilitant leur réemploi et limitant les déchets. Pour les acteurs du bâtiment, maîtriser l'empreinte environnementale est devenu un impératif. Cependant, les contraintes économiques et industrielles influencent fortement cette transition vers des matériaux innovants. Il s'agit de s'assurer que ces matériaux sont produits de manière économiquement viable, dans un cadre où la modification des solutions est nécessaire pour répondre aux besoins de rénovation énergétique des bâtiments existants.

Une façade multifonctionnelle et adaptative

L'innovation en façade passe aussi par la multifonctionnalité. Les nouveaux systèmes intègrent souvent des solutions énergétiques, comme la production décentralisée, ou des systèmes de ventilation. La façade devient ainsi un acteur central du confort des occupants, de la production d'énergie et de l'esthétique, contribuant à l'émergence de façades « intelligentes », capables d'adapter aux variations de l'environnement. Cette convergence entre technique

et architecture est fondamentale pour mener un équilibre entre les attentes esthétiques des architectes et les exigences techniques. L'augmentation de la complexité technique des façades oblige tous les acteurs du bâtiment – architectes, ingénieurs, industriels et entreprises – à collaborer étroitement. La façade est le fruit d'échanges et de compromis, souvent très complexes à gérer. Il s'agit d'harmoniser des attentes parfois opposées, afin de concevoir une façade conforme aux standards techniques, tout en incarnant un objet architectural fort.

2. RÉFORME DE L'ATEX POUR ACCOMPAGNER L'INNOVATION

Une réforme de l'Appréciation technique d'expérimentation (ATEX) est actuellement en préparation, dans le but de transformer cet outil de certification technique, trop souvent perçu comme un frein, en un levier d'innovation et de transmission des bonnes pratiques au sein de la filière bâtiment. Aujourd'hui, le processus de demande d'une ATEX

intervient souvent trop tard, alors que les entreprises sont déjà délogées et que les travaux sont au point de démarrage. Dans ce contexte de délais serrés, l'évaluation des innovations techniques est souvent compromise, ce qui brise la reconnaissance collective de ces innovations. La réforme vise à repositionner l'ATEX dès les premières étapes des projets de construction, c'est-à-dire dès la conception. L'idée est de permettre aux maîtres d'ouvrage, voire aux aménageurs, d'intégrer l'ATEX bien avant que les entreprises ne soient engagées, afin que ce dispositif joue un rôle stratégique dès la définition du cahier des charges techniques ou des spécifications du projet. Ce repositionnement donnerait à l'ATEX une valeur ajoutée pour l'innovation des projets, permettant aux innovateurs de mieux évaluer l'impact des innovations techniques et de mieux les intégrer au processus de construction.

Capitaliser l'expérience

Aujourd'hui, une fois l'ATEX obtenue, il n'y a pas de suivi formel. Pourtant, son potentiel réside dans sa capacité à intégrer une logique de retour d'expérience, préférée pour sonne la filière. La réforme propose donc

la création d'une plateforme dédiée au partage des projets réalisés avec une ATEX. Cette plateforme permettrait au CSTB de capitaliser sur les expériences terrain des ATEX et de les partager pour faciliter la mise en œuvre future d'innovations similaires. Ces données offriraient ainsi des références concrètes au moment où une innovation pourrait être validée comme une pratique reconnue. La réforme envisage également d'approfondir le suivi des projets en intégrant des contrôles pendant le chantier et lors de l'exploitation des bâtiments. L'objectif est de créer une base de données d'expérience qui mesure la performance réelle des innovations mises en œuvre sur le terrain. Par des contrôles et mesures régulières, ce suivi permettrait une évaluation concrète des innovations techniques en conditions réelles, favorisant ainsi un apprentissage progressif et une amélioration continue. Après plusieurs cycles de validation sur des chantiers similaires, ce processus pourrait déboucher sur des règles pérennes, renforçant les innovations reproductibles et adaptées aux exigences de la filière du bâtiment.



Village des cités, les innovations de BJT, une approche (ATEX) qui permet d'expérimenter sur l'habitat des innovations et de les partager pour faciliter la mise en œuvre future d'innovations similaires.

HORS-SÉRIE 2026 - SPÉCIAL FAÇADIER METTEURS EN ŒUVRE DE L'INNOVATION

Dans ce numéro spécial – 5façades n°179 de novembre 2026 –, la rédaction met à l'honneur les façadiers, leurs savoir-faire et les défis techniques auxquels ils sont confrontés.

En première ligne, ils transforment les ambitions écologiques, économiques et esthétiques des projets en réalisations concrètes, en collaboration étroite avec les architectes, les bureaux d'études et les industriels de l'enveloppe du bâtiment.

Par leur maîtrise technique et leur sens du détail, ils matérialisent les intentions architecturales en solutions durables et performantes. Grâce à eux, les façades deviennent réalité et répondent aux besoins d'un secteur exigeant et en constante évolution.

PLANNING RÉDACTIONNEL 2026*

5façades façade - couverture - matériaux	#175 février/mars 2026	#176 avril/mai 2026	#177 juin/juillet/août 2026	#178 septembre/octobre 2025	#179 hors-série façadiers
DOSSIER	Enveloppe bois (MOB, FOB, COB) - transition biosourcée et architectures hybrides	Rénover et transformer l'enveloppe urbaine - extension, surélévation, requalification	Confort d'été, ventilation et lumière naturelle - conception bioclimatique	Innovation et bas-carbone - béton, métal, numérique, industrialisation, traçabilité des matériaux et emploi.	La façade dans tous ses états : performance et esthétique
COUVERTURE	Toitures plates : lumière naturelle et gestion des eaux pluviales	Couvertures légères : zinc, acier, aluminium	Cool roof et végétalisation de toiture	Toiture solaire et tuiles photovoltaïques	Toitures traditionnelles et contemporaines
TECHNIQUE	Gestion des points singuliers et des ponts thermiques en façade	Fixations invisibles / systèmes de désolidarisation/ balcons rapportés	Doubles-peaux et façades ventilées actives	Performances thermiques et acoustiques des murs et façades à ossature bois	Impression, matriçage, pigmentation : le béton se réinvente
SYSTÈMES FAÇADE	Façades métal et bois : contrastes et compatibilités	Ombrières et brise-soleil intégrés aux façades	Façade rideaux, vitrages à contrôle solaire et protections mobiles	Enveloppes globales façade + couverture : continuité thermique et esthétique	ITE sous enduit : performance thermique et esthétique pour rénover durablement
ENQUÊTE PRODUITS	Isolants biosourcés et membranes pare-pluie, pare-vapeur	Puits de lumière, exutoires, verrières modulaires	Enduits décoratifs, briques et plaquettes terre cuite	Nouveautés enveloppe Batimat 2026	Nouveautés façade et couverture architect@work Nantes 2026
ÉVÉNEMENTS	Forum bois construction du 25 au 27 février Retour Journée technique tuiles et briques (FFTB/5façades)	Congrès de l'UNTEC • Chartres du 03 au 05 juin Architect@work • Lyon les 10 & 11 juin	Sibca • Paris du 01 au 03 septembre	Batimat • Paris du 28 septembre au 01 Octobre	Architect@work • Nantes les 19 & 20 novembre

*La rédaction se réserve le droit de modifier les sujets et leurs dates de parution.

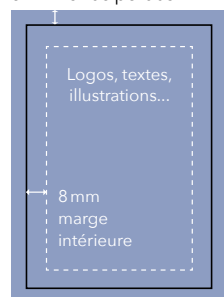
5 mm fonds perdus



DOUBLE PAGE

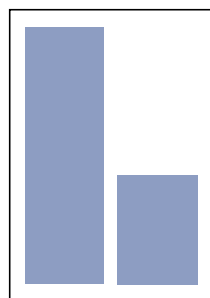
PP : 420 x 297 mm
marge intérieure : 8 mm
+ fonds perdus : 5 mm

5 mm fonds perdus



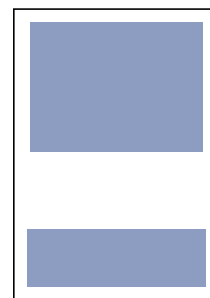
PAGE

PP : 210 x 297 mm
marge intérieure : 8 mm
+ fonds perdus : 5 mm
FU : 185 x 262 mm



1/2 PAGE HAUTEUR
90 x 262 mm

1/4 PAGE HAUTEUR
90 x 130 mm



1/2 PAGE LARGEUR
185 x 130 mm

1/4 PAGE BANDEAU
185 x 65 mm

SURFACES	TARIFS HT
double page	6 900 €
1 page	3 900 €
1/2 page	2 100 €
1/4 page	1 200 €

EMPLACEMENTS PRÉFÉRENTIELS	TARIFS HT
4 ^e de couverture	5 500 €
2 ^e de couverture	4 700 €
Face sommaire	4 500 €
3 ^e de couverture	4 400 €

Opérations spéciales, publireportages, surcouvertures, tirés à part, panneaux...	nous consulter
--	----------------

CONDITIONS COMMERCIALES	
Nouvel annonceur	- 5 %
Fidélité	- 5 %
Couplage	- 10 %
Volume 2 parutions	- 10 %
Volume 3 à 4 parutions	- 15 %
Volume 5 à 6 parutions	- 20 %
Emplacement de rigueur	+ 10 %

Remise professionnelle pour tout annonceur passant par un professionnel dûment mandaté	- 15 %
--	--------

FORMATS ET TARIFS



INFORMATIONS TECHNIQUES

Format de la revue : 210 x 297 mm

Prévoir une marge intérieure de 8 mm
au minimum pour les formats pleine page
Remise des ordres : 30 jours avant
parution

Remise des éléments techniques :
fichier(s) format .eps, .pdf et/ou .tif,
haute définition

**Création, conception, réalisation
et photogravure** : sur devis

Impression : offset, quadri, trame 150
Délai d'annulation : 6 semaines
avant parution



INFORMATIONS TECHNIQUES :

PAVÉ, BANDEAU

Fichier au format EPS, JPG, GIF animé ou Flash ; poids maximal : 80 ko

PUBLI-INFORMATION

Mise en page réalisée par nos soins. Texte : 1000 signes, titres : 90 signes, 2 photos de 800 px (unitaires)

TARIFS PUBLICITAIRES HT

Bandeau/pavé 400 €

Pack publi-information 1 200 €

(Réalisation et diffusion)

- 1 mois en page d'accueil
5facades.com et bati-journal.com
- 2 newsletters (push) : 15 000 abonnés
5façades et Bati-Journal

Version numérique

- Ajout d'un lien hypertexte, une vidéo, un son audio, une image... (Nous consulter)

Newsletter

Pavé 400 €

- 1- Toute souscription d'un ordre de publicité implique l'acceptation des présentes conditions de ventes.
- 2- Si un annonceur entend passer par un mandataire, ce dernier doit fournir un mandat écrit de l'annonceur. L'annonceur peut alors bénéficier de la remise professionnelle de 15%. Il demeure néanmoins responsable du règlement à l'égard de Rive Média même si le mandataire assure le relais financier.
- 3- Les dates de parution de la revue ne sont communiquées par Rive Média qu'à titre indicatif. Un ordre de rigueur pour un emplacement déterminé n'engage Rive Média que si cet ordre est confirmé par écrit ; Rive Média n'est pas responsable des retards, dans la distribution de ses publications, imputables à la poste ou aux messageries.
- 4- Toute annulation d'insertion doit parvenir, par écrit à Rive Média, 6 semaines avant la date de parution. En cas de non-respect des dates de remise des éléments techniques, l'annonce parue précédemment sera réutilisée. À défaut, la mention "emplacement réservé à..." (suivie du nom et adresse de l'annonceur) est imprimée à l'emplacement réservé et l'insertion est facturée aux conditions de l'ordre.
- 5- Rive Média et l'éditeur sont libres de refuser l'insertion d'une annonce sans avoir à justifier leur refus, conformément aux usages dans la presse.
- 6- L'annonceur et son mandataire dégagent Rive Média et l'éditeur des responsabilités civiles qu'ils pourraient encourir du fait des annonces publicitaires qu'ils ont fait paraître sur ordre, les indemniseront de tous les préjudices qu'ils subiraient, et les garantiront contre toute action des tiers à raison des insertions.
- 7- Tous nos prix s'entendent hors taxes, éléments techniques et Cromalins fournis. Tous travaux supplémentaires seront facturés en frais techniques.
- 8- L'annonceur est seul responsable de la qualité des fichiers informatiques qu'il fait parvenir à Rive Média. Les pages d'un même cahier en quadrichromie sont tirées en amalgame. Les tirages sont donc effectués au mieux sans garantie d'une fidélité absolue de reproduction des couleurs. En cas de problèmes techniques liés à des films dont les densités de couleurs ne sont pas conformes à la gamme GEU, Rive Média ne saurait être tenue responsable.
- 9- Rive Média décline toute responsabilité au sujet des éléments techniques et des documents qui n'auraient pas été retirés par l'annonceur ou son intermédiaire dans un délai de trois mois après sa dernière utilisation.
- 10- Les règlements doivent être effectués à 30 jours fin de mois date de parution au plus tard sauf accord particulier. Tout retard de paiement entraînera la suspension des parutions prévues et des pénalités du double de l'intérêt légal en vigueur. Les frais de procédure de recouvrement sont à la charge de l'annonceur.
- 11- Toute réclamation doit, sous peine de déchéance, être effectuée dans la semaine suivant la parution. En cas de litige, le tribunal de commerce de Paris est seul compétent.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



CONTACT

Bertrand Cosson

06 50 53 90 44

b.cosson@rive-media.fr

Rive Média

110, rue de Fontenay - CS 20010
94303 Vincennes Cedex

**Consultez nos kits média
sur www.rive-media.fr**